

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des unités	Codification des unités	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Domaines de formation
Initiation aux techniques de communication professionnelle	ESIT	0350 02 U11 D2		40	001
Fleuriste : initiation à l'art floral	ESIT	6145 01 U11 D1		80	601
Fleuriste : compositions et bouquets	ESIT	6145 02 U11 D1	X	80	601
Fleuriste : floriculture et arboriculture ornementale en pots	ESIT	6145 03 U11 D1		60	601
Stage d'insertion : fleuriste	ESIT	6145 10 U11 D1		40/10	601
Fleuriste : Compositions et décorations - fêtes du calendrier et de tous les jours	ESST	6145 09 U21 D1	X	80	601
Fleuriste : technologie appliquée de vente	ESST	6145 06 U21 D1		80	601
Fleuriste : organisation du magasin et de l'atelier	ESST	6145 07 U21 D1		60	601
Fleuriste : Conception créative et artistique de la décoration florale	ESST	6145 08 U21 D1		60	601
Fleuriste : Compositions et décorations de circonstances : moments de la vie	ESST	6145 05 U21 D1	X	160	601
Stage d'intégration : Fleuriste	ESST	6145 10 U21 D1	X	160/20	601
Epreuve Intégrée de la section : « Fleuriste »	ESSQ	6145 10 U22 D1		80/60	601

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	980
B) nombre de périodes professeur	790